



FEDERATION AERONAUTIQUE LUXEMBOURGEOISE
MEMBRE DE LA FEDERATION AERONAUTIQUE INTERNATIONALE (F. A. I.)
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDÉE EN 1909
Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Louis

Compte-rendu de la Réunion du Conseil d'Administration de la FAL
du lundi 21 septembre à 19h00 à la grande salle de réunion de la Maison des Sports

Ordre du jour :

1. Appel nominal

Présents : Mattiussi Erny, Weber JC, Lorang Jean, Weber Arny, Weber Marc, Gérard Lucien, Metz René, Berens-Scott Chris, Bosseler Marc, Hardt Fränz, Krieger Alex, Van der Poel Rob, Talon Cyrial.

Excusés : Freilinger Jérôme, Wanderscheid Jacques, Marx Joshua, Hoffmann Ray, Lecuit Carlo.

Invités : MM. Frank et Stephany de Aéroplume.

Le quorum de 11 membres présents étant atteint, la réunion peut valablement délibérer et décider.

2. Approbation du rapport de la réunion du CA du 15 juin 2026

Le rapport de la réunion est sujet d'une demande d'amendement de la part de Alex Krieger/CLVV.

La demande se lit comme suit :

Objet : Demande de compléter le rapport du CA

Amendement à faire au niveau du point 7.2.

A la demande de JWE d'organiser un rendez-vous avec les autorités communales d'Useldange afin de réaliser un changement du PAG, Alex Krieger informe qu'une réunion il y a 3 ans avec Conseil échevinal s'était soldé par un refus catégorique du maire d'opter dans ce sens. Lors d'un contact récent par le biais du secrétaire communal, cette position a été réaffirmée. Le CLVV juge qu'une telle démarche officielle est contreproductive et ne la soutient pas.

Ce complément est nécessaire pour expliquer le phrase "Le Bureau regrette l'attitude réservée du CLVV ..."

La demande fait erronément référence au point 7.2. du rapport du CA du 15.06. au point 7.2. du rapport du Bureau du 13.07.

Le point 7.2. du rapport de la réunion du Bureau du 13.07 se lit comme suit :

Le Bureau regrette l'attitude réservée du CLVV au sujet de notre demande de rendez-vous avec la Commune d'Useldange. Il est décidé de demander directement un rendez-vous en tant qu'exploitant du terrain ELUS, sans passer par le CLVV, pour nous permettre de nous présenter et de discuter du développement du Centre National de vol à voile.

JWE précise que la décision du Bureau de rechercher une réunion avec la Commune d'Useldange ne concernait absolument pas le changement du PAG, mais qu'il s'agissait d'établir un premier contact de présentation de la FAL en tant qu'exploitant de l'aérodrome ELUS.

Il n'y a donc pas lieu de modifier les rapports du CA du 15.06. ou du Bureau du 13.07.



3. Rapport sur les activités du Bureau

Questions / Réponses

Les rapports des réunions du Bureau de la FAL n'ont pas donné lieu à des questions ou commentaires.

4. Rapport financier

Le trésorier fait rapport d'un état financier de la FAL plutôt satisfaisant. Toutes les cotisations 2026 sont payées, sauf AOPA. D'après le trésorier, la FAL dispose d'assez de ressources financières pour considérer de contribuer financièrement au développement des sports aériens.

5. Gestionnaire Communication

- Dans l'ensemble les membres sont très satisfaits des prestations de Patrick Théry (bilan joint au rapport).
- Présentation des actions du **gestionnaire de la communication** de la FAL, Patrick Théry.
- Les documents
 - FAL Zukunft / Reflexion
 - Livre Blanc FAL concernant la modernisation du site internet de la FALtels que présentés aux membres du CA avec l'invitation à la réunion du CA de ce jour sont approuvés par le CA.
- Patrick a la charge du projet de modernisation du site Internet de la FAL et de s'enquérir auprès de 101 Studio du coût d'une coopération dans cette affaire et de présenter le projet final au CA pour approbation. Le trésorier approuve une estimation du coût du projet de +/- 10.000.- €.
- Les membres du CA sont invités à fournir du contenu à Patrick qui sera invité à créer un Groupe WhatsApp pour les membres du CA, et de réfléchir à la création de « short clips » sur les activités à utiliser pour les présentations futures des activités.

6. Renégociation Assurances

Projet ASSURANCES pour un contrat d'assurance globale FAL / ELNT / ELUS

Le CA approuve la résiliation des contrats FOYER et la recherche d'un nouvel assureur.

7. Centres Nationaux

• ELUS

- Marc Bosseler rapporte sur l'avancement du projet de remise en état de la piste. Nous restons dans l'attente de l'avis des Bâtiments Publics sur le financement du projet. Le CLVV estime que les travaux seront réalisés au plus tôt et dans le meilleur des cas vers la mi-année 2027.
- L'autorisation de bâtir, requise par l'autorisation, sera préparée par le CLVV et présentée à la FAL pour signature et pour l'introduire auprès de la Commune d'Useldange.



- **ELNT**

- Fränz Hardt rapporte sur l'avancement des travaux en cours pour la remise en état de la piste.
- Fränz Hardt fait remarquer que la parcelle cadastrale 83/1791 n'est pas mentionnée dans la convention du Centre National avec le Ministère des Sports et qu'il faudra amender la convention pour l'y inclure.
- En ce qui concerne les problèmes avec la station de transvasage d'essence, il est suggéré de rechercher le dernier avis de LuxControl pour identifier les problèmes.
- Il est également suggéré de vérifier si un « downgrading » de l'installation avec la modification de l'installation électrique en pompe manuelle pourrait éventuellement favoriser une ré-approbation de la station par l'ITM.
- Fränz Hardt informe que l'Avis public relatif à la modification du PAG pour la modification de la zone agricole en zone d'aérodrome de l'extension de la piste a été publié par la Commune de Winseler.

8. Relations Gouvernement et Administrations

Réunion de coordination MS / MMTP / FAL du 13 octobre 2026 au sujet du développement de ELNT.

La délégation de la FAL sera composée de Jean Lorang, porte-parole de la FAL, de Erny Mattiussi, de Fränz Hardt et de Marc Bosseler. JC Weber, en raison de sa participation à la Conférence Générale de la FAI à Lausanne, ne fera pas partie de la délégation.

9. Rapport du Commissaire aux Sports

- Rapport du coordinateur des clubs aéromodélistes.
Luss Gérard informe de la modification des dates de deux manches du Championnat National.
- Proposition d'amendements des Codes Sportifs.
 - Le code Sportif **Vol à Voile** est approuvé par le CA avec la date de mise en vigueur du 15.10.2026.
 - Le Code Sportif **Vol libre** est approuvé par le CA avec la date de mise en vigueur du 01.10.2026.
 - Le projet du Code Sportif **ULM** est renvoyé en commission composée de MM. Frank et Stephany de Aéroplume, du commissaire aux sports et de Chris Scott.
- Les records nationaux ULM réalisés par Chris Scott seront traités après la publication du Code Sportif ULM.

10. Divers

Chris Scott informe des problèmes qu'AOPA rencontre avec ses relations avec LUXAIRPORT pour trouver des solutions aux problèmes d'accès à l'aéroport.

EoD

JC Weber, secrétaire général

23/09/26